

L'hon. M. VENIOT: 434.

M. LAVERGNE: Demandes d'enquête?

L'hon. M. VENIOT: 434 enquêtes pour "partisannerie" politique.

M. LAVERGNE: Il y a eu 434 enquêtes pour partisannerie politique. Sur ce nombre, combien y a-t-il eu de renvois?

L'hon. M. VENIOT: Ils ont tous été renvoyés.

M. LAVERGNE: Je ne crois pas que les renseignements de mon honorable ami soient exacts; je sais que, dans mon comté...

L'hon. M. VENIOT: Je ne dis pas dans Québec, seulement, mais dans tout le Canada.

M. LAVERGNE: Je ne crois pas que les chiffres cités par mon honorable ami soient exacts. L'honorable député nous dit que chaque fois qu'une demande d'enquête a été faite...

M. POULIOT: Je n'ai pas dit cela.

M. LAVERGNE: Non, c'est le député de Gloucester.

L'hon. M. VENIOT: Non, non.

M. LAVERGNE: Alors je ne les ai pas compris. Combien y a-t-il eu de demandes d'enquête et combien y a-t-il eu de renvois après enquête?

M. POULIOT: Je vais en donner une liste tout à l'heure. I shall give to the committee a list of direct dismissals and those due to a change of site or something else. With my hon. friend's permission I shall proceed with that, and as I read the whole summary I hope the committee will have no objection to having it put on Hansard in the same form as I have it.

M. LAVERGNE (texte): L'honorable député ne doit pas s'en plaindre; je crois que nous sommes de bonne guerre. Si l'honorable député ne peut citer le nombre des demandes d'enquête concernant le ministère des Postes, je lui demanderais alors de s'en borner aux demandes d'enquête concernant les items que nous sommes à discuter devant ce comité.

M. POULIOT (traduction): Mon honorable ami ne préside pas le comité en ce moment. Je cite ces chiffres afin d'établir une comparaison entre le ministère des Postes et les autres ministères. Il y a eu beaucoup plus d'enquêtes aux Postes que partout ailleurs, et c'est la Marine qui vient ensuite pour le nombre. Je déplore que les départements où

il y ait eu le plus de destitutions soient dirigés par deux ministres de la province de Québec.

M. LAVERGNE (texte): L'honorable député n'est pas juste quand il dit cela. Ces enquêtes étaient nécessaires, car la façon des maîtres de poste de la province de Québec de se mêler de politique était devenue un véritable scandale...

Une VOIX: Oui, oui.

M. LAVERGNE: ...et il était excessivement juste de tenir ces enquêtes. Quand une enquête révélait qu'un certain maître de poste devrait être destitué, il l'était; quand l'enquête ne révélait aucun fait pouvant justifier la destitution, il n'était pas destitué. Je suis informé que 86 maîtres de poste ont été trouvés non coupables, après enquête, et n'ont pas été destitués.

M. POULIOT: C'est possible.

M. LAVERGNE: Les autres ont été trouvés coupables de "partisannerie" politique, après enquête. Est-ce que nous devons poser le principe qu'on doit permettre aux fonctionnaires publics de devenir des agents politiques? J'ai fait des demandes de destitutions dans mon comté, mais personne n'a été destitué sans enquête préalable, parce que je trouve injuste d'ordonner une destitution sans d'abord s'enquérir des faits. D'un autre côté, si, après enquête, la preuve révèle qu'un fonctionnaire public a fait office d'agent politique ou de partisan, je trouve juste qu'il soit destitué, afin d'apprendre aux fonctionnaires qu'ils sont les serviteurs de l'Etat, et non pas d'un parti.

M. POULIOT: Monsieur le président, si mon honorable ami de Montmagny voulait bien me permettre de continuer mon argumentation, il pourrait ensuite, au besoin, contredire mes assertions, s'il le juge à propos ou s'il est capable de le faire. Dans le moment, je me contente simplement d'établir certains faits. Je parle des demandes d'enquête, pour le présent; je parlerai tout à l'heure des destitutions qui ont été faites. Ces enquêtes-là, à l'exception de trois, ont été demandées soit par des candidats défaits ou par des députés conservateurs. Dans trois cas, les demandes d'enquête adressées au ministère de mon honorable ami, le ministre intérimaire des Pêcheries (M. Duranleau), ont été retirées. Je suis très heureux que le fait se soit produit dans son département, car cela contre-balance un peu le nombre d'enquêtes instituées par le ministère de la Marine.